

INTÉGRISME

Ce terme fait l'objet d'une telle inflation aujourd'hui qu'il est devenu synonyme de doctrine tendant « à maintenir la totalité d'un système » (Petit Robert). On a pu évoquer de la sorte un intégrisme écologique ou un intégrisme psychanalytique. Le dictionnaire de référence ajoute toutefois, après une parenthèse précisant que le phénomène se dit « spécialement d'une religion », « attitude des catholiques qui refusent toute évolution ». Il se rapproche alors du Dictionnaire culturel du christianisme : « attitude de certains croyants qui entendent conserver l'intégralité de la tradition » (Paris, Cerf/Nathan, 1994, p. 156). Pour éviter un usage par trop extensif du mot et la dilution de son contenu dans une nébuleuse incluant tout durcissement d'une identité idéologique ou religieuse à travers le monde, il faut revenir à l'origine tardive du mot et à son histoire heurtée au long du XXe siècle, qui est loin de faire l'unanimité.

Définition

Adjectif ou substantif, « intégriste » a une souche catholique. Le terme est en effet apparu en Espagne dans la dernière décennie du XIXe siècle pour désigner un mouvement politique désireux d'imprégner de catholicisme l'ensemble de la vie de la nation et qui, refusant toute séparation entre sacré et profane, prétendait soumettre l'État à l'Église. De cette acception limitée au substantif « intégrisme », il y a un grand pas, franchi vers 1910, mais entériné par les dictionnaires vers 1950 seulement. Durant cette première moitié du XXe siècle, le mot s'est stabilisé en terre catholique jusqu'à sa diffusion, récente, pour qualifier la volonté d'une théorie, voire d'une pratique, religieuse ou non, de placer sous son emprise une société déterminée. Loin d'une telle confusion, il paraît préférable de

cantonner « intégrisme » dans le champ catholique qui l'a vu naître, et de désigner ses homologues ou équivalents par des vocables qui conviennent mieux aux autres sensibilités religieuses: « fondamentalisme » pour le protestantisme; « ultra-orthodoxie » pour le judaïsme; « islamisme » pour le monde musulman.

Au sein du catholicisme, « intégrisme » et « intégriste » sont d'emblée devenus des termes polémiques auxquels il est difficile de conférer un sens objectif. En effet, et à la différence de son premier adversaire le modernisme, défini par le pape Pie X comme le « carrefour de toutes les hérésies » (encyclique *Pascendi* du 8 septembre 1907), l'intégrisme est quasiment absent du vocabulaire officiel de l'Église. L'encyclique inaugurale de Benoît XV, qui relâche quelque peu la pression... intégriste, prohibe en effet la coagulation de tendances à l'intérieur de la maison commune: « Il n'est pas besoin de qualificatif pour désigner la profession du catholicisme » (Ad beatissimi, 1er novembre 1914). L'histoire contemporaine de l'Église ne livre qu'une occurrence, dont le poids n'est pas comparable à celui d'un texte pontifical: dans sa célèbre lettre pour le carême 1947, *Essor ou déclin de l'Église*, le cardinal-archevêque de Paris Suhard renvoie dos à dos deux options qui retardent le développement souhaité: le « modernisme » et l'« intégrisme » (entre guillemets); « intégrisme » doctrinal, « tactique » et « moral », ajoute le prélat, sans aller jusqu'à fournir des précisions sur les personnes ou sur les groupes visés. Dans ces conditions, tous ceux qui se sont trouvés à un moment ou à un autre soupçonnés d'intégrisme ont repoussé l'accusation avec énergie. D'après eux, l'intégrisme serait une invention des modernistes dûment condamnés et de leurs héritiers les « progressistes », pour faire oublier leurs erreurs et disqualifier les meilleurs défenseurs du catholicisme... tout court. Invention malveillante de leurs adversaires au sein de l'Église, l'intégrisme serait un mythe sans consistance agité devant l'opinion pour masquer un travail de sape autrement efficace et dangereux. Depuis Vatican II surtout, ils préfèrent à ce vocable de combat devenu infamant celui de «

traditionalisme » qui leur permet de revendiquer à leur profit une continuité avec « l'Église de toujours », plus ou moins subvertie selon eux par certains textes du dernier concile. L'historien doit cependant faire observer que la tradition dont ils se réclament remonte au plus tôt à l'antiprotestantisme du XVI^e siècle, et pour l'essentiel à l'antilibéralisme du XIX^e ou à l'antimodernisme des premières décennies du XX^e: Pie V et Pie X sont leurs deux grands saints. Les critiques les plus virulentes de l'intégrisme ne contribuent d'ailleurs pas à clarifier les choses, car elles succombent souvent à l'amalgame dans leur dénonciation des menées restauratrices au sein de l'Église postconciliaire. Quand on s'avance sur un tel terrain, il faut savoir qu'il est piégé de bout en bout : réaction des victimes de l'antimodernisme pour essayer de contrer leurs adversaires les plus ardents, la stigmatisation de l'intégrisme est devenue la vision des vainqueurs, après l'aggiornamento du catholicisme à Vatican II. Un tel retournement de situation ne rend pas le concept plus opératoire d'un point de vue scientifique.

Comment sortir de ce jeu de miroirs affrontés? En rappelant avec Émile Poulat, que l'intégrisme n'est que la pointe avancée du courant qui a dominé le catholicisme entre le concile de Trente et le concile Vatican II. Aux processus de sécularisation ou de laïcisation engagés par les Réformes du XVI^e siècle, et surtout par les Révolutions de la fin du XVIII^e, l'Église romaine a répondu par la construction d'un modèle de catholicisme simultanément intégral et intransigeant. Intégral, il récuse toute forme de libéralisme séparant le public du privé et tendant à rejeter la religion dans le domaine privé ; il revendique au contraire le droit pour la religion d'informer, au sens fort du terme, toutes les activités humaines, quelles qu'elles soient. Mais il a su adopter pour ce faire une stratégie évolutive. Par en haut, le maintien ou le rétablissement de l'État chrétien peut imposer à ses sujets ou à ses citoyens le respect des lois de l'Église. L'Équateur de García Moreno au XIX^e siècle, et de façon moins nette l'Autriche de Mgr Seipel ou le Portugal de Salazar, voire l'Irlande sous De Valera, au

XXe siècle, ont ainsi pu faire figure de modèles. Par en bas, l'Action catholique, générale ou spécialisée à partir des années 1920, cherche à réintroduire « tout le christianisme dans toute la vie ».

Intransigeant, ce catholicisme refuse toute transaction avec la modernité, conformément à la proposition 80 du Syllabus errorum de Pie IX en 1864: « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, avec le libéralisme et la civilisation moderne » (récente dans l'original latin). Ainsi se sont constituées des contre-sociétés catholiques enserrant la totalité de la vie des fidèles et limitant au maximum leurs contacts avec des États jugés persécuteurs et avec des sociétés jugées impies : le « pilier » catholique d'une nation aussi marquée par la Réforme que les Pays-Bas en est un bon exemple, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au moins. Dans une telle époque, catholicisme sans adjectif se suffit à lui-même : les épithètes servent uniquement à montrer du doigt les ébauches de déviance par rapport à la norme (catholiques libéraux, modernistes, progressistes). Mais si la visée intégrale - ou intégraliste - peut perdurer, car elle apparaît consubstantielle à la notion de religion révélée, l'intransigeance est impossible à tenir toujours et partout. Le catholicisme intransigeant a dû transiger sur les moyens, malgré ses réticences initiales, qu'il s'agisse du chemin de fer, de électricité ou de la télévision, remarquablement utilisés ensuite. Mais ces moyens ne sont pas neutres : il leur arrive d'engager aussi les fins. Ainsi, le catholicisme intransigeant a-t-il pu être amené à transiger sur certains principes. L'exemple le plus net à cet égard est celui de la liberté en matière de religion. Malgré les exégèses plus ou moins équilibrées qu'on peut en produire, la déclaration *Dignitatis humanae* de Vatican II n'est certes pas l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, mais elle n'est pas non plus l'encyclique *Quanta cura* ni le Syllabus de 1864. D'ailleurs, y aurait-il tant de polémiques autour de ce texte si la continuité en était aussi évidente avec ses prédécesseurs qui condamnaient énergiquement le

principe de la liberté pour l'erreur et ne concédaient à celle-ci qu'une marge de tolérance?

Au fur et à mesure que les transactions se précisaient ou se multipliaient, les défenseurs les plus ardents de l'intransigeance se sentirent menacés dans leurs convictions les plus profondes, voire trahis, non plus par une agression externe, mais par une offensive d'autant moins supportable qu'elle était interne : un secteur du catholicisme tendait à pactiser avec l'ennemi, voire à passer dans son camp. Ceux qu'on nommait couramment les zelanti à la fin du XIXe siècle, ont alors éprouvé le besoin, inutile auparavant puisqu'ils détenaient le pouvoir ecclésial dont une partie semble désormais leur échapper, de se constituer en groupe de pression pour lutter contre une telle subversion. À ce moment seulement, qu'on peut dater de la crise moderniste des années 1900-1910 apparaît l'intégrisme, désormais contraint à un combat sur deux fronts : le front principal, commun à l'ensemble du catholicisme intégral et intransigeant, concerne les ennemis de l'extérieur, libéraux, anticléricaux ou socialistes ; un front secondaire, dont l'importance va croître à la mesure des transactions ecclésiales, concerne les ennemis de l'intérieur, modernistes et progressistes, puis des pans entiers de l'institution quand ils paraissent gangrenés, voire le pape lui-même en dernière instance : Jean XXIII ouvrant la boîte de Pandore du concile ou Paul VI ratifiant la réforme liturgique honnie.

Au terme de ce parcours critique, on peut avancer une définition à caractère scientifique de l'intégrisme, dépourvue de toute intention polémique. Il serait ce fer de lance du catholicisme intégral et intransigeant, réduit contre son gré à l'état de groupe de pression minoritaire, voire oppositionnel, du fait de l'évasion partielle de l'Église hors du modèle antérieur ; mais un groupe de pression luttant pour la ramener à l'intransigeance qui fut longtemps la sienne et qu'elle n'aurait pas dû, selon lui, abandonner, car le monde moderne est plus étranger à la foi et plus dangereux que jamais. D'une certaine façon, l'intégrisme ainsi défini a raison : il n'a pas changé, comme le prouve son recours constant à de grands ancêtres, le publiciste

Louis Veillot ou le cardinal Pie notamment. C'est l'Église catholique dans son ensemble qui a bougé au point qu'il est obligé, paradoxe suprême, d'en défendre la fonction magistérielle contre certains de ses détenteurs, d'en appeler des errements de certains papes à l'infaillibilité de leur charge. Dans une telle perspective, ce sont les pays où la transaction a été la plus précoce et la plus audacieuse qui furent les premiers visés ; c'est-à-dire ceux où une minorité plus ou moins conséquente de fidèles en vint à penser que la meilleure manière de répondre à la menace extérieure n'était pas l'opposition frontale, mais la concertation et le dialogue. Parce que le catholicisme français s'est trouvé au cœur des trois crises majeures de l'Église au XXe siècle, il fut aussi le laboratoire et le principal terrain de manœuvre de l'intégrisme.

Figures

La réaction antimoderniste de la première décennie du XXe siècle constitue l'acte de naissance de l'intégrisme. Le catholicisme intransigeant s'est alors senti menacé par l'affirmation de la méthode historico-critique en matière d'exégèse, qui conteste les aspects les plus fragiles d'une lecture littérale de la Bible ; et par celle de la méthode philosophique d'immanence qui réintroduit le sujet dans la connaissance de Dieu, en opposition avec une présentation extrinséciste de la foi par le thomisme récemment restauré à Rome. Une double riposte se met en place. Officieuse : un réseau de zelanti longtemps mythique, le « Sodalitium Pianum » ou « Sapinière », fondé en 1909 par le prélat romain Mgr Benigni, se lance dans une chasse aux sorcières où l'espionnage relaie efficacement la dénonciation publique. D'où le spectre d'un vaste filet occulte lancé sur l'Église, responsable du climat policier qui opprime l'intelligentsia catholique durant le pontificat de Pie X. La réalité est plus inquiétante et plus modeste. Plus inquiétante, car il n'est pas possible d'exonérer la papauté de toute responsabilité dans l'activité de la « Sapinière ». Plus

modeste : la « Sapinière » n'a jamais eu qu'une cinquantaine de membres actifs dispersés dans la catholicité, et elle n'a pas empêché le cardinal Della Chiesa, peu sûr à ses yeux, d'être élu successeur de Pie X en 1914: elle lui doit d'ailleurs sa dissolution en 1921. Bien qu'il ne faille pas lui attribuer plus qu'elle ne mérite, la « Sapinière » n'en a pas moins été la première figure historique de l'intégrisme. Riposte officielle, car les chirurgiens romains taillent large autour de la plaie, avec des méthodes qui n'ont rien à envier à celles de la « Sapinière » : serment antimoderniste imposé aux clercs; conseils de vigilance diocésains ; mises à l'Index répétées; excommunications franches, comme celle d'Alfred Loisy, ou réductions au silence, comme celle de l'oratorien Lucien Laberthonnière. La contamination intégriste excède donc largement la « Sapinière » dans la Rome de Pie X.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le catholicisme intransigeant est menacé d'infiltrations progressistes, au sens précis du terme : du fait de liens noués dans la Résistance, nombre de clercs et de militants catholiques sont fascinés par le communisme, déclaré intrinsèquement pervers par Pie XI en 1937 et avec lequel le Saint-Office interdit toute collaboration en 1949. Il est en outre menacé d'infiltrations assimilées au progressisme sur le terrain religieux. Si les autorités ecclésiastiques ne donnent aucun signe de faiblesse face au danger communiste, elles manifestent des tendances au relâchement sur deux autres fronts. Celui des guerres coloniales d'abord : sans voir que les nationalistes indigènes ne sont que des marionnettes aux mains du communisme, elles se laissent entraîner à critiquer les méthodes de la répression, voire à caresser l'idée selon laquelle les Églises locales survivraient aux indépendances. Même le Vatican serait sensible à une telle hypothèse qui empêche d'admettre que la France défend la chrétienté dans les rizières ou sur les djebels. Les mêmes autorités ne se montrent pas assez actives contre un véritable retour au modernisme sous couvert d'ouverture religieuse tous azimuts et d'un prurit d'adaptation de l'Église à son temps. Face à ce qui fait figure de complot où se rejoignent ennemis

de l'extérieur et taupes de l'intérieur, dans le climat de la « guerre froide », l'intégrisme connaît une seconde jeunesse. Pas de nouvelle « Sapinière », mais une nébuleuse de foyers, de groupes et de publications dont les deux plus beaux fleurons en France sont la « Cité catholique » de Jean Ousset et Itinéraires de Jean Madiran. La première s'attache à retourner les méthodes attribuées au communisme et au nationalisme du tiers monde contre eux : d'où un vocabulaire et une pratique à base de cellules, de réseaux, de noyautage, de propagande et autre action psychologique, afin de travailler discrètement à l'établissement du règne de Jésus-Christ sur terre. La revue de Madiran se réserve pour sa part de démasquer les « progressistes » au sein de l'Église. À usage interne, les méthodes de la « Sapinière » sont de nouveau à l'honneur : délation, dénonciations, amalgames. Comme les intégristes ne sont pas dépourvus d'antennes à Rome, elles peuvent entraîner des sanctions canoniques à l'encontre des suspects, à la fin du pontificat de Pie XII notamment. À usage externe, cet intégrisme seconde manière lutte au nom de la chrétienté pour le maintien des empires coloniaux. Il trouve son apogée au plus fort de la guerre d'Algérie, entre 1956 et 1962, jusqu'à l'apologie de la torture et l'appel au tyrannicide contre le général de Gaulle.

La troisième mouture de l'intégrisme, rebaptisé traditionalisme, concerne les suites de Vatican II. Les mêmes hommes et les mêmes organes passent en effet sans transition de la lutte contre la décolonisation à celle contre la « révolution conciliaire ». Sous prétexte d'aggiornamento, le concile aurait entraîné, non seulement une crise profonde dans l'Église, mais un abandon de la doctrine catholique définie à Trente et nourrie ensuite par quatre siècles de magistère pontifical. Les textes les plus attaqués sont la Constitution sur l'Église, parce qu'elle établit la collégialité épiscopale, la déclaration sur les religions non chrétiennes et la déclaration sur la liberté religieuse. Contre leur mise en application se structure une opposition d'autant plus amère qu'elle est désormais passée du statut d'aiguillon de l'intransigeance à celui de minorité

suspecte en cour de Rome. Aussi ses critiques portent-elles de plus en plus haut, jusqu'à ne plus ménager les pontifes régnants : paradoxe d'un « papisme contre le pape ». Le conflit s'envenime au point de susciter, en 1988, le schisme de Mgr Lefebvre. Certes, la figure éponyme de l'intégrisme troisième manière est française, comme une moitié de ses troupes. Bien plus qu'en 1910 ou en 1950 toutefois, la crise est mondiale ; et elle a suscité, au sein de catholicités aussi intransigeantes naguère que celles d'Argentine ou du Brésil, des mouvements intégristes comme la « Ciudad católica » ou « Tradition, Famille, Propriété ». Le traditionalisme est aujourd'hui un phénomène limité, mais planétaire, qui risque de perdurer tant que l'acceptation des réformes de Vatican II demeurera le critère de la communion ecclésiale. Or la position romaine est moins ferme à cet égard qu'il y a quarante ans. Dès la fin du pontificat de Paul VI, et plus encore sous ses successeurs, l'ampleur de la crise a entraîné au Vatican une recrudescence de fermeté. Certes, il n'y est pas question de donner satisfaction aux traditionalistes en revenant sur les enseignements contestés du concile. Bien au contraire, la rencontre interreligieuse d'Assise en 1986, qui donnait un contenu concret à la déclaration sur les religions non chrétiennes, a été pour Mgr Lefebvre la goutte d'eau faisant déborder le vase. Sur d'autres terrains néanmoins, un certain « retour à l'ordre » est perceptible : tout le concile, mais rien que le concile répète-t-on à Rome. Il a empêché nombre de traditionalistes de rejoindre le prélat schismatique et a suscité ensuite plusieurs vagues de défections chez ses disciples, facilitées par des concessions vaticanes. Aussi le petit monde traditionaliste est-il bien plus divisé aujourd'hui qu'hier, face à l'éventualité d'un retour au giron romain, des sédévacantistes qui estiment le siège de Pierre vacant depuis la mort de Pie XII jusqu'aux ralliés de la première ou de la dernière heure.

Bibliographie:

AUBERT R., « Intégrisme », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome 25, 1997, colonnes 1352-1367.

FOUILLOUX É., « *Intégrisme catholique et droits de l'homme* », *Fondamentalismes, intégrismes. Une menace pour les droits de l'homme*, Paris, Bayard Éditions/Centurion, 1997, p. 11-27.

« Intégrisme religieux. Essai comparatif », *Social Compass*, 1985, p. 337-448.

MADIRAN J., *L'intégrisme. Histoire d'une histoire*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1964.

PERRIN L., *L'affaire Lefebvre*, Paris, Cerf/Fides, 1989.

POULAT É., *Intégrisme et catholicisme intégral. Un réseau international antimoderniste : la „Sapinière“ (1909-1921)*, Tournai/Paris, Casterman, 1969.

SICCARDO F., « *Intégriste* » et « *Intégrisme* ». *Stratigrafia di due vocaboli francesi*, Université de Gênes, 1979.